

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe du Territoire non organisé de la MRC de Matawinie, que le Conseil a adopté par résolution, lors de la séance tenue le 10 juillet 2019, le projet de règlement numéro TNO-62-2019 modifiant le règlement de zonage numéro TNO-31-1995.

QU'une assemblée publique de consultation sur ledit projet se tiendra le 5 septembre 2019, à 18 h 30, à l'édifice de la MRC de Matawinie situé au 3184, 1<sup>re</sup> avenue, à Rawdon.

Au cours de cette assemblée, M. Sylvain Breton, maire du TNO, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

QUE l'objet du projet de règlement TNO-62-2019 a pour but de:

- Modifier certaines dispositions du règlement de zonage concernant les équipements accessoires autorisés sur les campings de ZEC.

Le projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire non organisé de la MRC de Matawinie.

Le projet de règlement numéro TNO-62-2019 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro TNO-62-2019 est disponible pour consultation au bureau du greffier à l'édifice de la MRC de Matawinie, situé au 3184, 1<sup>re</sup> avenue, à Rawdon, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Le présent avis est également disponible sur le site Internet de la MRC de Matawinie sous la rubrique « Avis publics ».

Fait à Rawdon, ce 23<sup>e</sup> jour du mois d'août 2019.

DIFFUSÉ le 23 août 2019.



Hélène Fortin  
Secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe